

BON LOISIRS COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS

L A R U N S

ANNÉE SCOLAIRE

2020-2021



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
RENSEIGNEMENTS 05 59 05 32 15

BON LOISIRS COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS

ANNÉE SCOLAIRE 2020 / 2021

CRITÈRES

D'ATTRIBUTION

CF Délib CCAS du 25/11/2020

- Jeunes dont les parents sont domiciliés à Laruns
- Être scolarisé au collège de Laruns (ou dans un établissement spécialisé si reconnaissance MDPH)
- OU Être lycéen (de la seconde à la terminale)
- OU Être étudiant (après la terminale)
- L'aide n'est pas subordonnée aux bourses d'état ou du département

Montants des aides :

Collégiens : **60 €**

Lycéens : **70 €**

Étudiants : **300 €**

- L'attribution sera faite au nom du collégien, lycéen, étudiant

Condition de revenus

(revenus perçus avant déduction de 10% - Avis d'imposition ou de non imposition)

Famille avec 1 enfant à charge : R < 2 495 €

Famille avec 2 enfants à charge : R < 3 273 €

Famille avec 3 enfants à charge : R < 4 050 €

Famille avec 4 enfants à charge : R < 4 800 €

Enfant fiscalement indépendant : 940 €

BON LOISIRS COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS

ANNÉE SCOLAIRE 2020 / 2021

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

.....

.....

ETABLISSEMENT FRÉQUENTÉ :

CLASSE :

Je soussigné(e)

certifie l'exactitude des renseignements demandés et
m'engage à fournir tout justificatif complémentaire.

Fait à Laruns, le

Signature de l'autorité parentale :

**CCAS DE LARUNS
2 RUE DU BIALÉ
64440 LARUNS**

TÉL : 05 59 05 32 15

PIÈCES A

FOURNIR

Certificat de scolarité

Photocopie avis d'imposition ou de non imposition 2020

**Relevé d'identité bancaire au nom du collégien, lycéen,
étudiant**

**A retourner avant
le 01/02/2021**